

COMUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire COMUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, session 2023

L'Administrateur provisoire de l'Université Bourgogne Franche-Comté, M. Lamine BOUBAKAR

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire COMUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur BOUBAKAR Lamine, professeur des universités, président, Comue UBFC, Besançon.

Monsieur AMET Samuel, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de technologie Belfort Montbéliard, Belfort.

Monsieur TARCHOUN Madjid, IGR 2ème classe cnrs, expert, Centre national de la recherche scientifique Délégation Ile de France Meudon, Meudon.

Madame ANSRI Fatima, attachée principale d'administration de l'Etat, Université de Franche Comté, Besançon.

Madame MARTIN Aline, attachée principale d'administration de l'Etat, Université de Franche Comté, Besançon.

Madame MONNIN Julie, IGR contractuelle, suppléante, Comue UBFC, Besançon.

Fait à Besançon, le 31/08/2023
Administrateur provisoire d'UBFC



M. Lamine BOUBAKAR